



Organisation
internationale
du Travail



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
internationale
du Travail



NATIONS UNIES
TUNISIE

Responsible Agro-Investment in Agriculture



**Termes de référence pour le recrutement d'un
bureau de conseil chargé de l'élaboration du
profilage entrepreneurial et de l'animation d'une
cohorte de pré-incubation de jeunes, dans le cadre
du projet RAIA**

Mars 2026

1. Contexte du projet

En Tunisie, le secteur agricole occupe une place stratégique en tant que levier de sécurité alimentaire, de développement économique et de création d'emplois. Il contribue à hauteur de 10 % au PIB national, génère environ 20 % des emplois directs et indirects, notamment à travers les chaînes de valeur agroalimentaires, et représente environ 12 % des recettes d'exportation du pays.

Le système des Nations Unies a lancé une Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes, un partenariat multipartite impliquant gouvernements, agences onusiennes, entreprises, institutions académiques, organisations de jeunesse et autres acteurs clés. L'initiative vise à renforcer les opportunités d'emploi décent pour les jeunes à l'échelle mondiale, en développant leurs compétences et en favorisant leur insertion dans un marché du travail en mutation.

Dans cette dynamique, un Fonds Fiduciaire Multi-Partenaires pour la Jeunesse et l'Emploi en Tunisie (MPTF) a été mis en place en 2023, en partenariat avec le **Gouvernement tunisien** et le **système des Nations Unies**. Ce fonds, soutenu notamment par le Gouvernement des Pays-Bas, vise à promouvoir l'autonomisation des jeunes à travers la création d'emplois décents et durables.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet « **Investissement agricole responsable pour l'emploi des jeunes, la transformation des systèmes alimentaires et le développement durable** », mis en œuvre conjointement par la FAO et l'OIT, avec le soutien du MPTF. Ce projet vise à soutenir la création et le développement d'initiatives agricoles responsables, en combinant appui technique, accompagnement entrepreneurial et financement. Il promeut une approche inclusive, sensible au genre et à l'insertion des personnes en situation de handicap, tout en encourageant la **transition vers l'économie formelle, la résilience territoriale et la justice sociale**.

Enfin, ce projet contribue directement à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier des Objectifs de Développement Durable (ODD) n°8 (Travail décent et croissance économique) et n°2 (Faim zéro).

2. Objectif général et objectifs spécifiques du projet

L'objectif général du projet RAIA est d'améliorer l'accessibilité des jeunes à l'emploi décent et durable au niveau régional à travers l'entrepreneuriat agricole durable, performant et responsable. Quatre objectifs spécifiques contribueront à la réalisation de l'objectif général :

- **Objectif spécifique 1** : De nouvelles opportunités d'emplois décents et durables sont créées par des jeunes entrepreneurs dans le secteur agroalimentaire notamment à travers l'entrepreneuriat collectif
- **Objectif spécifique 2** : Des emplois décents sont créés et pérennisés dans les entreprises agricoles et agroalimentaires existantes à travers la promotion de leurs investissements agricoles responsables grâce à l'Agri-accélérateur 360°
- **Objectif spécifique 3** : Une meilleure performance institutionnelle et managériale des parties prenantes fournissant l'accès aux services et financements
- **Objectif spécifique 4** : le projet est visible et la capitalisation sur les bonnes pratiques est assurée

Dans sa mise en œuvre le projet observera les principes suivants :

- **Participation volontaire** : les promoteurs du projet sont convaincus des vertus et de l'efficacité des approches proposées et souhaitent volontairement adhérer aux valeurs portées par le projet.
- **Egalité genre** : toutes les activités du projet payeront une attention particulière à la situation des jeunes femmes tunisiennes, notamment celles sans emploi ou occupées dans l'économie informelle.
- **« Ne laisser personne de côté »** : La participation des personnes en situation de vulnérabilité (mères célibataires, personnes handicapées, etc.) sera fortement encouragée pendant toutes les activités du projet.
- **Coopération avec d'autres projets similaires en Tunisie** : le projet veillera à générer des synergies avec d'autres projets ayant des objectifs communs.
- **Apprentissage et amélioration continus** : toutes les activités seront documentées, et les partenaires s'engagent à une démarche réflexive et adaptative avec les différentes parties prenantes au projet afin d'améliorer de manière continue le projet.

3. Le Fonds d'Innovation Sociale ou Social Innovation Fund (SIF)

Le Fonds d'Innovation Sociale (SIF) a pour but d'apporter un **appui technique et financier** à la création **d'au moins 50 projets** portés par des jeunes femmes et hommes, en tant que bénéficiaires directs. Il s'agit d'un mécanisme de financement destiné à soutenir des **initiatives prometteuses d'entrepreneuriat collectif ou individuel** portées par les jeunes. Ce fonds combine des subventions, des avantages financiers et des possibilités de prêts, dans le cadre d'un processus compétitif piloté par l'Organisation internationale du Travail (OIT), en partenariat avec l'Agence de Promotion de l'Investissement Agricole (APIA).



4. Bénéficiaires ultimes

- Les **jeunes** femmes et hommes de **40 ans ou moins**, résidant dans six gouvernorats d'intervention du projet (**Bizerte, Nabeul, Zaghouan, Siliana, Sfax et Médenine**) ;
- Les structures d'appui et d'accompagnement

5. Objectifs de la prestation

Objectif global :

L'objectif global de la prestation est d'assurer la mise en œuvre complète de la phase de profilage entrepreneurial des jeunes porteurs de projets sélectionnés lors de la phase de sélection administrative et technique, à la suite de l'appel à projets du Fonds d'innovation sociale lancé par le projet RAIA dans les six gouvernorats cibles (**Bizerte, Nabeul, Zaghouan, Siliana, Sfax et Médenine**).

La prestation comprendra également l'animation d'une cohorte de pré-incubation (120 jeunes).

Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques de la prestation sont les suivants :

- Évaluer les jeunes retenus pour la phase de profilage et sélectionner les meilleurs profils de jeunes candidats des six (6) régions présentant des caractéristiques entrepreneuriales ;
- Animer une cohorte intensive de deux (2) jours au profit de 120 jeunes sélectionnés ;
- Préparer, pour l'équipe du projet RAIA, un plan de renforcement des compétences entrepreneuriales des jeunes sélectionnés.

Résultats attendus :

Les résultats attendus sont :

- **RA1** : Sélection rigoureuse de jeunes dans les six (6) gouvernorats, réalisée sur six (6) journées de profilage (1 jour par gouvernorat), selon une méthodologie RH scientifique et un système de scoring précis.
- **RA2** : Coaching collectif de la cohorte de 120 jeunes sur deux (2) jours en groupe dans un hôtel, animé par les deux consultants, favorisant la consolidation du groupe et le développement des compétences clés.



- **RA3** : Élaboration par les consultants d'un plan structuré de renforcement des compétences entrepreneuriales destiné aux candidats sélectionnés, pour soutenir leur préparation au lancement ou au développement de projets.

6. Les tâches des consultants

Dans le cadre de cette mission, le bureau de consulting sélectionné sera appelé à mobiliser deux consultants pour :

- Assurer la sélection et le profilage des jeunes dans les six (6) gouvernorats, selon une méthodologie RH rigoureuse et un système de scoring précis.
- Animer pendant deux jours la cohorte de 120 jeunes dans un hôtel, à travers des modules interactifs de Soft skills et de Business Model Canvas (BMC), visant à renforcer leurs compétences clés tout en consolidant la cohésion et la dynamique du groupe.
- Élaborer un plan structuré de renforcement des compétences entrepreneuriales, destiné aux candidats sélectionnés, afin de soutenir leur préparation au lancement ou au développement de projets.

➤ Les consultants sont appelés conjointement à :

- Organiser une réunion de briefing avec l'équipe du projet RAIA ;
- Élaborer un outil d'évaluation du profil entrepreneurial (tests psychotechniques, jeux de mise en situation, questionnaires, grille d'évaluation ou d'auto-évaluation...) visant à mieux cerner le profil des jeunes bénéficiaires potentiels. Cet outil permettra également d'analyser leurs motivations, leurs aptitudes, ainsi que leur capacité à faire face aux changements et aux risques, tout en intégrant un système de scoring garantissant la transparence et l'objectivité du processus de sélection.

➤ Chaque consultant est appelé à :

- Apporter un appui technique en matière d'évaluation et de profilage entrepreneurial ;
- Organiser des entretiens individuels ou en groupe avec les candidats ;
- Sélectionner les meilleurs profils parmi les candidats qui possèdent des caractéristiques personnelles entrepreneuriales ;
- Proposer à l'équipe du projet RAIA un plan de renforcement des compétences entrepreneuriales des jeunes sélectionnés ;
- Fournir toute la documentation nécessaire pour la mission d'évaluation et de sélection des meilleurs profils ;
- Établir et soumettre des rapports de mission à la suite de la participation aux travaux d'évaluation.

Une méthodologie plus détaillée doit être présentée par le bureau de consulting.

7. Période et durée de la mission

La mission se déroulera durant les mois **d'avril et mai 2026**, pour une **durée totale de 28 jours**, répartie comme suit :

Activités	Durée	Commentaires
Préparation de la mission	3 jours / consultant	Travaux préparatoires avant le démarrage des missions sur le terrain et le profiling en groupe
Animation des journées régionales de profilage	7 jours / consultant	Mobilisation sur chaque gouvernorat pour le profilage des jeunes (déplacement la veille du premier jour)
Animation d'une cohorte intensive (120 jeunes)	2 jours / consultant	Préparation et animation en hôtel (coaching collectif des jeunes sélectionnés)
Élaboration des livrables	2 jours / consultant	Rédaction, consolidation et finalisation des rapports et documents de mission

8. Groupe cible :

Le groupe cible de la prestation est constitué de jeunes porteurs d'idées de projets dans le secteur agricole ou les services liés, dans les six (6) gouvernorats cibles ci-dessus cités, et demandant un appui du Fonds d'innovation sociale (SIF) du projet RAIA, visant à soutenir des initiatives entrepreneuriales innovantes à fort impact social.

9. Livrables :

Le prestataire sélectionné pour cette mission est tenu de soumettre à l'OIT pour validation les livrables suivants :

- Une note méthodologique détaillée ;
- Le contenu de l'outil d'évaluation et de profilage proposé (tests, présentations, grilles, supports, scoring etc.)
- Le programme et les supports d'animation de l'atelier avec les 120 jeunes

- Le rapport de la première phase de sélection avec les scores et les candidats retenus
- Un rapport de mission

Toute modification et/ou tout complément d'information aux livrables susmentionnés, demandés par l'OIT, devra être intégré dans le rapport et transmis par le prestataire à l'OIT dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la date de la demande, au plus tard

10. Profil du prestataire et qualifications requises

La mission sera réalisée par un bureau de consulting ayant une solide expérience dans la gestion des compétences, le profilage et la sélection.

Le bureau devra proposer au moins deux (2) consultants.

Chaque consultant proposé doit répondre aux critères suivants

Qualifications et compétences :

- Formation supérieure en psychologie, gestion/management des ressources humaines, entrepreneuriat, ou dans d'autres domaines connexes ;
- Maîtrise du français et de l'arabe.

Expérience professionnelle

- Expérience confirmée en matière d'évaluation des compétences et de profilage entrepreneurial ;
- Participation à des jurys de programmes de promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes ;
- Expérience dans la conduite des entretiens et évaluations (assessments) ;
- Expérience en évaluation des compétences managériales ;
- Connaissance approfondie du cadre réglementaire et juridique national et international de l'entrepreneuriat agricole ;
- Connaissance du contexte régional en matière de création d'emplois en général et en entrepreneuriat agricole, collectif et individuel des jeunes tunisiens, constitue un atout ;
- Expérience solide avec le système des Nations Unies, en particulier l'OIT, et bonne connaissance de son mandat, constitue également un atout ;
- Capacité à établir et entretenir de bonnes relations interpersonnelles dans un environnement de travail multiculturel.



11. Présentation des offres

Dossier de candidature :

Les bureaux de formation intéressés par cette mission devraient fournir :

A. Un dossier administratif comprenant

- Justificatifs de la création juridique du bureau (matricule fiscale) ;
- Justificatifs de l'affiliation du bureau à la CNSS ;

B. Une proposition technique contenant :

- Une note méthodologique ;
- Un tableau décrivant les 2 consultants et leurs CV ;
- Les références du soumissionnaire ;

C. Une proposition financière :

- La proposition financière doit indiquer, selon le tableau ci-dessous un budget estimatif détaillé des dépenses par rubrique (en HT et en TTC) pour la réalisation de la formation.
- La proposition financière devra inclure les coûts liés à l'hébergement et au transport des deux (2) consultants durant leur mission dans les gouvernorats.

<i>Eléments</i>	<i>Prix U TTC en TND</i>	<i>Nombre de jours</i>	<i>Total HT en TND</i>	<i>Total TTC en TND</i>
Honoraires	TND / J	Jours		
Perdiem (hébergement, transport ...)	TND / J	Jours		
Autres frais				
		TOTAL		

Arrêtée la présente offre financière à la somme de :

Modalités de soumission des Offres :

Les dossiers de réponse à la présente consultation, comportant **les pièces mentionnées ci-dessus**, doivent être transmis à l'OIT **par e-mail** à l'adresse suivante : tunisachat@ilo.org , en mentionnant dans l'objet « **Projet RAIA / profilage entrepreneurial** », au plus tard le **1^{er} avril 2026 à 23h59**, date de rigueur.

12. Evaluation des offres

La méthodologie d'évaluation des offres est la suivante :

- **Proposition technique (80 %)**
 - Note méthodologique (20%)
 - Equipe et profils des experts proposés (50%)
 - Expertise et capacité du bureau (10%)

- **Proposition financière (20 %)**

Seules les offres dont la proposition technique a obtenu une note supérieure à 70 passeront à l'étape de l'évaluation financière.